Procès-verbal réunion LBSMQ SR BB 24-01-2022

En visio conférence

1 : J-P Poitras souhaite la bienvenue à tous

2 : avec les présences nous avons le quorum

Feuille de présence réunion date :\_24-01-2022\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SÉNIOR BB

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Équipe | Représentant | Représentant |
| PRÉSIDENT | J-P Poitras |  |
| QuébecBB | David Lavallée |  |
| CRSABB | Nicolas Bégin  | Pierre Blais |
| STE-MARIEBB | Ian Sénéchal |  |
| ST-GEORGESBB | Guillaume Drouin |  |
| BeaupréBB | Daryl Couturier-Boulay |  |
| CHARLESBOURGBB | Éric Mayer |  |
| TRÉSORIER | Pierre Beaulieu |  |
| ARBITRE | Michel Proulx |  |

3 : l’ordre du jour est accepté avec ajout au varia

A : nombre de paries duarnt la saison

B : cahiers d’équipe (limite au nombre de joueurs règlement 18.1

4 A :l’équipe Lantigua 31,nous a informé du retrait définit de notre ligue ,les joueurs sont donc libres avec la limitation des joueurs qui étaient sur de cahier sénior A ,Les gouverneurs ont reçu déjà les documents pertinents

4 B : Ian Sénéchal nous fait part que le Rover de Ste-Marie quitte la ligue, la raison principale étant le manque de relève et le vieillissement du groupe de joueurs . Une énorme perte pour la ligue. Le président remercie Ian pour son dévouement auprès de cette équipe.

5 :

PropositionSR A/ BB 2022-01-20 B

Pour éviter qu’une équipe se désiste lors des séries de fin de saison par manque de joueurs

Il est proposé que l’amende pour forfait par manque de joueurs soit haussée à $400.00

 (seulement lors des séries et que la moitié du montant soit crédité à l’équipe lésée) dans le but d’inciter les équipes à participer à ces dites séries

Proposé par :\_\_\_Jean-Pierre Poitras\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Secondé par :\_\_\_\_Daryl Couturier\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vote demandé par :\_\_\_nil\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Unanimité

Proposition SRA/ BB 2022-01-20 C

Il est proposé dans le cas d’égalité lorsque les manches réglementaires ont été jouées et qu’il est nécessaire de jouer des manches supplémentaires, dès le début de la première manche supplémentaire le dernier retrait de la manche précédente soit placé au deuxième but et seulement durant la saison régulière

Proposé par :\_\_\_David Lavallée\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Secondé par :\_\_Guillaume Drouin\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vote demandé par :\_\_\_\_Nil\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

unanimité

6 : Michel Proulx nous indique que pour cette saison , s’il y a retour de l’arbitre derrière le marbre ,il faudra être tolérant pour permettre à nos arbitres de retrouver leurs repères.

Dans le cas contraire, il faudra aussi faire preuve de patience et aussi dans un autre aspect du jeu que ce soit de la part des entraîneurs ou des joueurs le langage abusif ( insultes ou autres commentaires) ne sera pas toléré des sanctions pourront être appliquées si cela déborde.

Il nous fait part aussi du nombre restreints d’arbitres et qu’il doit quelquefois faire des miracles pour pouvoir assigner deux arbitres lors des parties.

7 : Pierre nous mentionne que sitôt connu les coûts associées aux frais de ligue et de la fédération ,il ébauchera une première mouture du budget

8 : Il est important de vérifier les infos sur le site pour les mettre à jour

9 :

A : Il est accepté que la saison comportera 20 parties en saison régulière

B :il est demandé de préparer une proposition pour limiter à 30 joueurs réguliers sur un cahier d’équipe en regard du règlement 18.1 pour le majeur

J-P Poitras la présentera à la prochaine réunion